



COMMUNE DE SERRES SUR ARGET

BILAN DE MANDAT

LE MOT DU MAIRE :

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Il est temps pour mon équipe et moi de dresser le bilan de cette mandature avant la période de campagne qui s'annonce prochainement dès le mois de septembre prochain.

Je suis, comme vous le savez, très engagé pour notre commune et j'ai eu plaisir durant ces 6 dernières années à l'administrer. Si Serres-sur-Argent connaît un endettement toujours important, cette année encore, l'activité municipale a été marquée par la poursuite du redressement des finances communales. Lorsque nous sommes arrivés en septembre 2017, la commune était redevable de 1 800 000 euros. Aujourd'hui l'endettement est de 624 500 euros. Nous continuons, comme vous le voyez, le désendettement de notre commune.

Avec un budget à l'équilibre voté en avril dernier, nous parvenons à continuer les investissements :

- Rénovation énergétique des logements communaux

- Projet avec l'association Casta (Association de réinsertion) de création d'une cuisine centrale à l'ancienne poste, pour lequel nous devrons contracter un emprunt mais celui-ci sera couvert mensuellement par un loyer.

Autre projet important en cours, l'élaboration du PLUI-H. L'agglomération Foix-Varilhes en charge de sa réalisation compte le finaliser avant la fin du mandat.

Enfin un autre dossier va influer sur notre activité de fin de mandat : les très fortes précipitations du 4 mai. Nous avons monté un dossier transmis à l'Etat pour obtenir la reconnaissance de catastrophe naturelle.

Plus réjouissant, la décision de l'Inspection Académique d'ouvrir une nouvelle classe sur la commune ! Nous sommes en train d'aménager les locaux à cet effet.

Cette ouverture correspond bien à notre volonté de développement harmonieux de la commune.

Vous pourrez lire, au travers de ce feuillet, que le conseil municipal et moi-même nous sommes investis dans de nombreux projets pour la commune durant ces presque 6 dernières années.

Le Maire, Alain GARNIER

TRAVAUX

Certains ont été initiés dès 2017 avec l'arrivée de la nouvelle équipe ou réalisés depuis 2020. Dans la limite de ses moyens budgétaires, la commune a mené à terme de très nombreux travaux :

- * réfection des routes (plan pluriannuel de travaux)
- * enfouissement de lignes- travaux avec le SDE
- * amélioration de la sécurité sur la route d'Alzen
- * aménagement d'un accès piétonnier sécurisé et d'un parc de stationnement aux abords de l'école
- * rénovations énergétiques du bâti communal
- * bornage et goudronnage du cimetière
- * acquisition d'une nouvelle épareuse et d'une camionnette

PLU ET PLUI-H

La grande majorité des communes de l'Agglomération ont décidé de transférer la compétence de l'élaboration des PLU à l'intercommunalité. En conséquence, la commune, qui avait commencé ce travail, l'a poursuivi dans ce nouveau cadre.

Notre volonté avec ce PLU était de créer un cadre qui nous permet de réaliser notre objectif d'un village vivant et attractif. Cet objectif s'est concrétisé pendant ces six ans par l'arrivée d'une population jeune, ce qui a d'ailleurs amené à devoir créer une nouvelle classe au groupe scolaire.

Les dernières lois destinées à lutter contre le réchauffement climatique, en particulier la loi Climat et Résilience ont considérablement restreint les possibilités d'artificialisation des sols et donc de constructibilité des terrains qui étaient déjà très encadrées par la loi Montagne s'appliquant sur notre territoire. Néanmoins, grâce à un travail important avec les services de l'Agglomération et le bureau d'études, nous avons pu préserver les objectifs que nous avions déterminés jusqu'alors, aussi bien en termes de développement raisonnable du village que de la préservation d'activités.

Le PLUI-H a été arrêté fin mai avant d'être soumis à une enquête publique cet été, qui permettra aux habitants de donner leur avis sur le document. L'objectif est de l'approuver début 2026. Ce sera dès lors le seul document d'urbanisme applicable sur la commune.

CAMPING

Nous avons essayé de rouvrir le camping fermé définitivement par l'ancienne municipalité de 2014. Mais les contraintes dues aux risques d'inondations en lien avec les nouvelles normes actuelles auraient permis de créer 14 places uniquement, un seuil ne permettant pas la viabilité de la structure. Cependant, des travaux de mise aux normes en matière d'accessibilité ont été réalisés sur les sanitaires.

RÉNOVATION

La commune possède 24 logements qui sont majoritairement en mauvais état comme le confirment les diagnostics effectués récemment (coût pris en charge par la com d'agglo)

Néanmoins, des travaux ont pu être réalisés permettant des réparations intérieures ou extérieures, également sur des installations sanitaires ou de chauffage. Les deux logements près des ateliers municipaux ainsi qu'un des deux logements situés au-dessus de l'école ont reçu des travaux complets d'isolation et de chauffage. Les logements du presbytère ont été intégralement rénovés et ont maintenant la qualification de logement social.

La commune a pu bénéficier d'aides de la région, du département, de la com d'agglo et de l'Etat.

ECOLE

D'importants travaux ont été réalisés comme la création de la cantine jouxtant l'école, la rénovation thermique, ainsi que des réseaux électrique et informatique, du système de chauffage et d'éclairage des salles de classe. Réovation des sols des salles de classe – Mise en place d'une alarme silencieuse en cas d'intrusion. Modifications et réovation du bureau de directeur et de la cuisine pour augmenter l'espace de travail et améliorer l'isolation. Achats de divers matériels informatiques (PC, Vidéo-projecteur)

Concernant la cantine, grâce à l'investissement du conseil municipal et des agents communaux, le coût des travaux a été ramené de 311 000,00 € prévus par l'architecte à 168 000,00 €.

Nous avons, en 2021, changé de prestataire de cantine en choisissant l'association d'insertion CASTA qui propose un approvisionnement en bio et en circuits courts à hauteur de 70 % du volume de repas.

L'ALAE, créé en 2019, est animé par 4 animatrices dont l'une assure les fonctions de direction. Le soutien financier de la CAF a permis de mener à bien de nombreux projets : jardin pédagogique, éveil musical, initiation au cirque, sessions de basket, initiation à l'éco-construction, projets vidéo, théâtre, journal, etc.

CULTURE

La commune a conventionné avec l'Estive, scène nationale, pour accueillir du cinéma à Cambié tous les premiers dimanches du mois et a équipé pour ce faire la salle d'activités d'un écran et de rideaux occultants. Nous accueillons également avec l'Estive du cinéma de plein air durant l'été.

La commune a également contractualisé avec la communauté d'agglo pour l'emprunt d'un minibus afin d'organiser des sorties spectacles pour les habitants, leur permettant de bénéficier d'un transport gratuit et d'un tarif de groupe pour les spectacles de l'estive 8 fois dans l'année.

Nous avions également accueilli un festival de théâtre (un automne en compagnies) et de spectacle vivant, l'Ariège Tour.

DÉCHETS VERTS COMPOSTAGE

Serres-sur-Argent a été commune pilote du nouveau dispositif du SNECTOM de kiosque à broyat avec dépôt et broyage in situ. Ce dispositif s'est depuis élargi à toutes les communes couvertes par le SNECTOM.. Ainsi, deux à trois fois par an, la population peut bénéficier du kiosque à broyat. Le projet est actuellement en suspend du fait de l'achat en cours d'un nouveau broyeur par le SNECTOM. Un site de compostage collectif est installé près de la mairie pour les habitants ne disposant pas de jardin donc de composteurs. Ce site est auto-géré par les habitants avec un contrôle régulier du SNECTOM.

A NOTER

Grâce à la contribution active des agents de la commune, à l'engagement des élus, aux financeurs institutionnels et malgré la situation budgétaire contrainte et l'épisode COVID, la commune a continué d'oeuvrer pour le bien-être et la sécurité de la population.

Cette dernière a fortement augmenté depuis le dernier recensement. Entretien des espaces verts – pérennisation du maître nageur à la piscine – ouvertures plus importantes du secrétariat . Il convient d'insister sur l'engagement de nos agents, techniques aussi bien qu'administratifs et aussi sur la difficulté du métier de secrétaire de mairie aujourd'hui en ruralité.

La commune est vivante et attractive. Cela se traduit dans le dynamisme des demandes en urbanisme, des sollicitations des acteurs culturels et associatifs, des nouvelles installations sur la commune !

EAU

Le SMDEA a réalisé durant ce mandat d'importants travaux sur l'usine de traitement située à la Mouline. 600 000 euros de travaux ont permis un meilleur traitement des eaux en cas de pluie intensive. Ainsi, nous ne subissons plus les problèmes de turbidité qui étaient récurrents jusqu'alors.

ADRESSAGE

Malgré un investissement partagé avec l'Agglo Foix-Varilhes sur la prise d'un prestataire (la Poste) pour nous aider à réaliser l'adressage, ce travail a nécessité un investissement long de l'équipe municipale, notamment de 2 conseillers. Il est en voie d'achèvement : les plaques de rues ont été posées par les agents de la commune – les numéros des habitations sont posés petit à petit par les habitants eux-mêmes. La base adresse nationale est à jour, permettant d'instruire les destinations sur GPS. Il reste à renseigner les administrations publiques, ceci ne pouvant se faire uniquement après que les dernières modifications ou ajouts aient été faits.

Le recensement, effectué avec méthode par nos employés municipaux, a permis de faciliter ce travail d'adressage.

BARGUILLÈRE - AGGLO

Plusieurs projets culturels ont pu être organisés en commun avec les communes de la Barguillère. Cela montre qu'une entente est possible, même si le projet de centre de santé que nous aurions aimé porter en commun a échoué. L'investissement qu'il représentait n'aurait pu être assumé seul par la commune de Serres-sur-Argent au vu de son endettement actuel...

Concernant l'Agglo, notre insistance en début de mandat a permis l'ouverture des commissions thématiques à l'ensemble des élus non conseillers communautaires.

AÎNÉS – JEUNESSE SOLIDARITÉ

Un loto gratuit est organisé chaque année par l'ALAE avec parents, grands-parents, enfants. Côté jeunesse, la création d'un conseil municipal des jeunes avait vu le jour lors du précédent mandat, mais le retrait du PAAJIP en Barguillère (poste supprimé) a rendu compliqué la réalisation d'actions en direction des jeunes.

La commune a par ailleurs contractualisé avec la mutuelle MUTAMI pour une complémentaire santé accessible à tous.

ASSOCIATIONS

La commune a proposé à certaines associations disposant de locaux propres des baux emphytéotiques afin de pérenniser leur activité et la sécuriser dans le temps. De nombreuses associations sont dorénavant domiciliées sur la commune.

